



Vallée Sud
Grand Paris

COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2023

Conseil de Territoire
2 avril 2024

EN SYNTHÈSE

- Le contexte international inflationniste et le ralentissement du marché de l'immobilier en 2023 conduit à une contraction générale de l'épargne brute des collectivités (-9 %).

Grâce à une gestion rigoureuse de ses finances, VSGP arrive à faire face à ce contexte exigeant et à maintenir une évolution maîtrisée de ses recettes et de ses dépenses sans dégrader son épargne.

A noter que cette maîtrise se fait dans un environnement dynamique car l'année 2023 a fait l'objet d'un élargissement des compétences de la collectivité.

- Cette bonne gestion de la section de fonctionnement permet de maintenir la trajectoire du PPI fixé à 500 M€ sur la durée du mandat avec une hausse de 5% des dépenses d'investissement d'équipement en 2023.
- Afin de ne pas subir la très forte et soudaine évolution des taux bancaires, VSGP a fait le choix en 2023 de ne pas souscrire de nouveaux emprunts pour financer ses investissements.

La stratégie ainsi mise en œuvre depuis plusieurs années de souscrire des emprunts lorsque les taux sont faibles et de conserver l'excédent permet de maintenir un haut niveau d'investissement tout en maintenant une capacité de désendettement stabilisée (autour de 8 ans).

VUE D'ENSEMBLE - FONCTIONNEMENT

	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Var. an
011 - CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	41 813 024 €	39 239 673 €	45 497 168 €	56 909 659 €	25,1%
012 - CHARGES DE PERSONNEL	37 601 178 €	38 892 395 €	39 884 546 €	41 265 642 €	3,5%
014 - ATTÉNUATIONS DE PRODUITS	66 746 149 €	67 968 023 €	67 892 476 €	69 054 621 €	1,7%
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	39 494 206 €	39 317 862 €	43 017 458 €	44 230 773* €	2,8%
66 - CHARGES FINANCIÈRES	2 258 804 €	2 239 500 €	2 470 345 €	3 587 835 €	45,2%
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 339 197 €	1 629 740 €* €	197 603 €	499 851 €	153 %
68- DOTATION PROVISIONS	556 169 €	1 666 942 €	208 083 €	209 206 €	0,5%
TOTAL DEPENSES	189 808 728 €	190 954 135 €	199 167 679 €	215 757 586 €	8,3%
	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	Var.an
013 - ATTÉNUATIONS DE CHARGES	303 367 €	327 789 €	469 164 €	327 719 €	-30,1%
70 - PRODUITS DES SERVICES ET VENTES DIVERSES	8 500 324 €	8 770 202 €	10 633 710 €	11 812 682 €	11,1%
73 - IMPÔTS ET TAXES	94 384 146 €	96 545 423 €	99 826 102 €	107 749 065 €	7,9%
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	95 101 558 €	100 216 290 €	105 153 680 €	112 985 695 €	7,4%
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 587 505 €	6 559 938 €	6 338 759 €	12 169 919* €	92%
76 - PRODUITS FINANCIERS	72 200 €	127 146 €	65 522 €	70 757 €	8%
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 551 755 €* €	2 338 071 €* €	1 256 693 €* €	271 582* €	-78,4%
78-REPRISES PROVISIONS SEMI-BUDGÉTAIRES	320 000 €	- €	- €	- €	
TOTAL RECETTES	204 820 854 €	214 884 860 €	223 743 630 €	245 387 419 €	9,7%

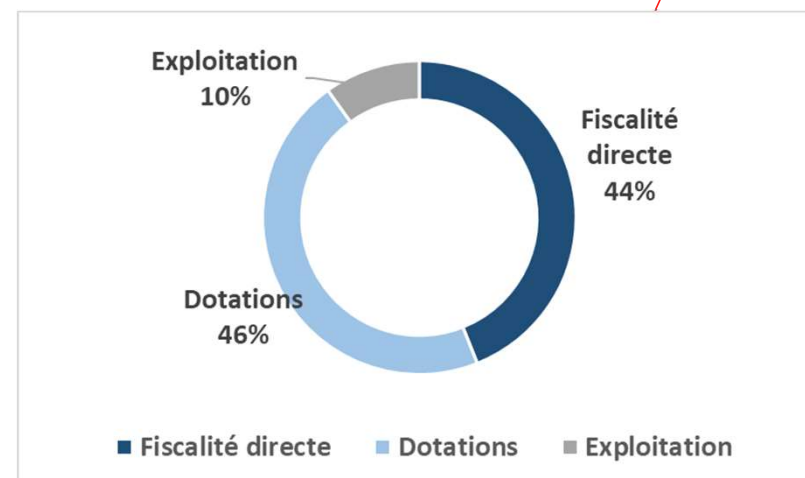
* (Hors cessions immobilières et mouvements exceptionnels)

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Evolution des recettes de fonctionnement de + 9,7 % en comparaison avec le CA 2022, soit + 21,6 M€

Les principales évolutions sont :

- Une évolution des bases Fiscales (CFE & TEOM) : + 6,1 M€
- Les rôles complémentaires (ajustement de l'administration fiscale d'une année sur l'autre) : +1,8 M€
- L'augmentation du FCCT (dynamique fiscale et évolution des transferts) : + 6,3 M€
- La valorisation du recyclage des déchets : + 1.3 M€

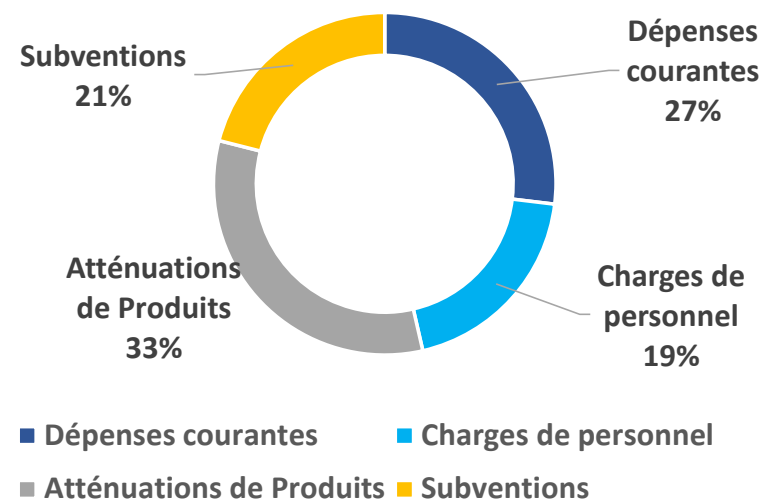


LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Evolution des dépenses de fonctionnement de + 8,3 % en comparaison avec le CA 2022, soit + 16,5 M€

Les principales évolutions sont :

- Augmentation de la dotation à la MGP : + 1 M€
- Augmentation des subventions aux théâtres et aux syndicats de traitement des déchets : +2,3 M€
- Augmentation des coûts de l'énergie et inflation répercutée sur les contrats : + 2,5 M€
- Augmentation de la collecte des ordures ménagères : + 4,5M€
- Augmentation des dépenses de personnel : +1,4 M€

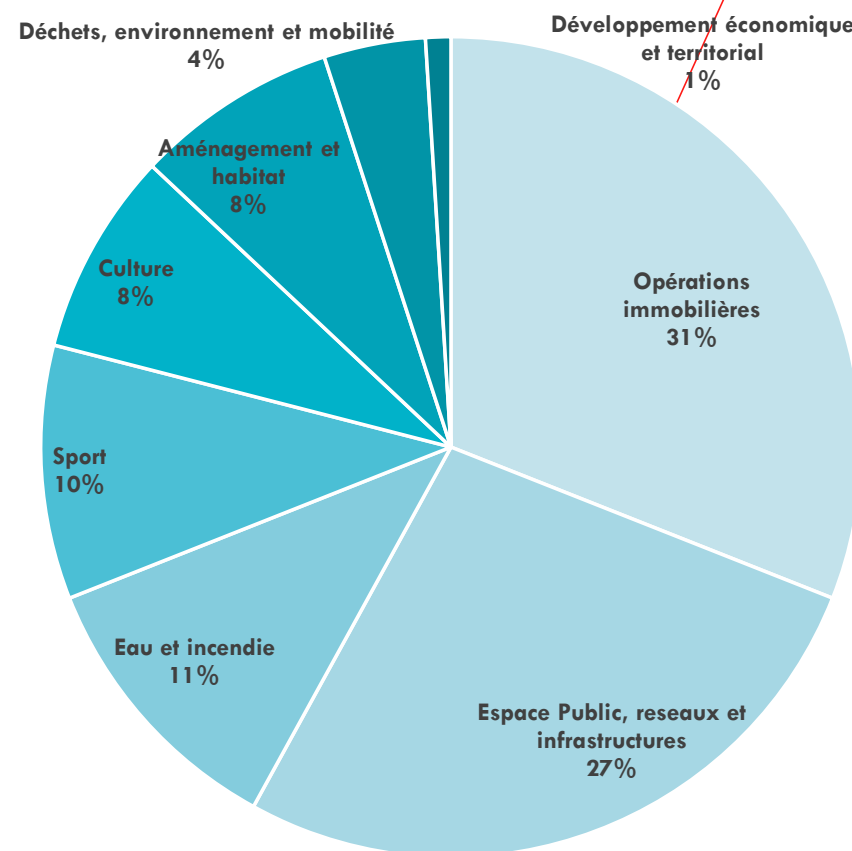


VUE D'ENSEMBLE - INVESTISSEMENT

- Des recettes d'investissement qui s'élèvent à 19 M€, en hausse de 6 M€ principalement due :
 - A l'augmentation du FCTVA +2,3 M€
 - A une hausse des déconsignations +4,6 M€

- Des dépenses d'investissement qui s'élèvent 117 M€, en augmentation de 17% par rapport à l'année 2022.

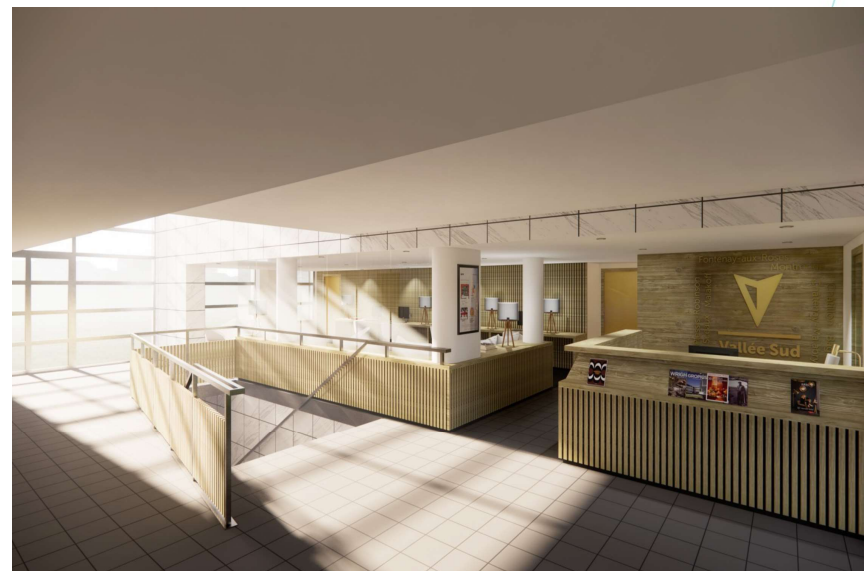
Environ 25% de ces dépenses sont des dépenses financières, les dépenses d'équipement se répartissent de la façon suivante :



LES PRINCIPAUX PROGRAMMES ET RÉALISATIONS 2023

CULTURE

Numérisation et informatisation médiathèques	0,07 M€
Numérisation et informatisation conservatoires	0,22 M€
Études, travaux, aménagements dont,	6,51 M€
<i>Théâtre Gémeaux Sceaux</i>	1,21 M€
<i>Conservatoire BLR/Sceaux</i>	0,32 M€
<i>Conservatoire Clamart</i>	0,21 M€
<i>Médiathèques Clamart</i>	0,35 M€
<i>Conservatoire et fabrique des arts Malakoff</i>	0,22 M€
<i>Théâtre Malakoff</i>	0,08 M€
<i>Conservatoire Fontenay-aux-roses</i>	0,09 M€
<i>Médiathèque Fontenay-aux-roses</i>	0,30 M€
<i>Théâtre Fontenay-aux-Roses</i>	0,05 M€
<i>Conservatoire Antony</i>	2,67 M€
<i>Théâtre Antony</i>	0,07 M€
<i>Pôle culturel Châtenay Malabry</i>	0,21 M€
<i>Théâtre Châtenay-Malabry</i>	0,04 M€
<i>Conservatoire Bagneux</i>	0,07 M€
Acquisition matériels conservatoire et médiathèque	0,67 M€
Subvention investissement BA théâtres	0,30 M€
	7,79 M€



Projet accueil conservatoire D. Milhaud-Antony

HABITAT & LOGEMENT SOCIAL

Construction logements étudiants	8,21 M€
Aides à la Pierre	0,82 M€
Ilot K	0,61 M€
NPNRU Cité Jardin Châtenay-Malabry	0,67 M€
	10,32 M€

LES PRINCIPAUX PROGRAMMES ET RÉALISATIONS 2023

SPORT

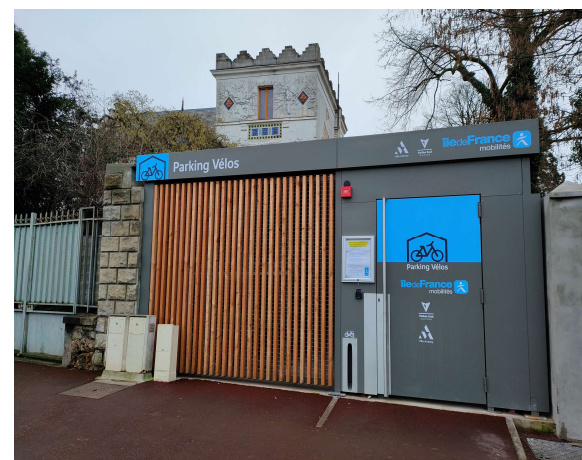
Stade nautique Châtillon Malakoff	1,47 M€
Aquapole Montrouge	3,83 M€
Piscine le Plessis-Robinson	1,74 M€
Piscines Antony	0,58 M€
Piscine Clamart	0,48 M€
Piscine Sceaux	0,24 M€
Piscine Bagneux	0,37 M€
Piscine Fontenay aux roses	0,23 M€
	8,95 M€



Future piscine du Plessis-Robinson

ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉS

PCAET, dont	0,76 M€
Végétalisation cours d'école	0,51 M€
Divers études faisabilité	0,25 M€
Opération Sygrie	0,09 M€
Transport, dont	0,46 M€
Acquisition 10 véhicules	0,30 M€
Etudes	0,06 M€
OM, dont	1,47 M€
Vélo, dont	1,26 M€
Études faisabilité travaux, consignes et pistes cyclables	0,09 M€
Travaux	1,14 M€
	4,04 M€



Consigne vélo veligo-

LES PRINCIPAUX PROGRAMMES ET RÉALISATIONS 2023

RÉSEAUX ET COMMUNICATIONS

Éclairage public, dont	5,21 M€
<i>Études</i>	0,10 M€
<i>Travaux</i>	5,10 M€
Voirie, dont	18,65 M€
<i>Études</i>	0,37 M€
<i>Travaux</i>	18,28 M€
Systèmes d'information, dont	1,00 M€
<i>Divers études et AMO</i>	0,59 M€
<i>Matériels</i>	0,41 M€
	24,86 M€



VSGP- CFU 2023

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Etudes ZAC et opérations	0,45 M€
Consignation et dépôt garantie	9,13 M€
PLUi (pub, assistance,...)	0,40 M€
Acquisitions immobilières	19,45 M€
Foncier, dont	0,12 M€
Participation SEM VSD	6,6 M€
Tiers lieu Montrouge	0,1 M€
Rénovation bâtiment siège Territoire	0,71 M€
	36,98 M€

EAU ET INCENDIE

Eaux pluviales, dont	8,20 M€
<i>Études</i>	0,15 M€
<i>Travaux</i>	8,1 M€
Incendie secours, dont	1,79 M€
<i>Travaux</i>	0,32 M€
<i>Subv. BSPP</i>	1,47 M€
	10,00 M€

EMPRUNTS ET DETTE

- Au 31 décembre 2023, le taux moyen du capital restant dû est de 2,28% avec une durée de vie moyenne de 7 ans et 5 mois. La dette bancaire est à 65,6% à taux fixe.
- 100% de la dette est classée en A1 (aucun produit structuré, dette exclusivement en euros).
- Si la totalité de l'épargne cumulée non affectée et les actifs immobiliers acquis en vue de leurs cessions étaient utilisés au désendettement, l'encours de dette serait de 112 M€. La faculté de désendettement de VSGP reste ainsi en dessous de 8 ans (en dessous du seuil légal de 12 ans).

ÉVOLUTION DE L'ENDETTEMENT 2023

Encours au 31/12/2022	204,82 M€
Capital remboursé en 2023	-40,2 M€
Emprunts réalisés en 2023	+ 63 M€
<i>Souscription des années précédentes</i>	
Encours au 31/12/2023	227,6 M€
<i>Excédents de fonctionnement cumulés</i>	-62,69 M€
<i>Actifs immobiliers cessibles</i>	- 53 M€
Endettement net	111,91 M€

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

- Reversement au budget principal au titre des dépenses de personnel en hausse en raison d'une participation plus importante des salariés du budget principal pour ce budget annexe.
- Une augmentation des charges exceptionnelles qui s'explique essentiellement par des annulations de titre PFAC et une régularisation de produits constatés d'avance de PFAC 2022.
- Redevance assainissement en augmentation en raison de la hausse du tarif de 0,10€/m3 et du traitement comptable sur 2023 de la redevance du concessionnaire SUEZ du troisième trimestre 2022.
- PFAC en baisse compte tenu du contexte actuel (baisse des arrêtés de permis de construire)
- L'absence de recours à l'emprunt sur l'exercice permet de réduire la capacité de désendettement à 5,8 ans
- En 2023, 19 chantiers d'assainissement ont été démarrés voir achevés.

	2021	2022	2023
Stock de dette au 31/12/N	65 773 766 €	51 394 510 €	46 138 500 €
Capacité de désendettement	11,6	7,0	5,8

		2021	2022	2023
E X P L O I T A T I O N	Achats, réparations maintenance	207 290 €	688 788 €	632 989 €
	Comssion recouv.redevance Véolia	77 285 €	171 623 €	184 054 €
	Autres charges	2 675 €	10 154 €	
	Mise à dispo personnel	262 971 €	476 892 €	565 698 €
	Charge Dette	1 063 926 €	995 435 €	1 417 636 €
	Charges exceptionnelles	485 102 €	132 588 €	1 217 231 €
	TOTAL DEPENSES	2 099 249 €	2 475 479 €	4 017 608 €
	Redevance assainissement	7 259 529 €	6 848 985 €	10 064 311 €
	PFAC		2 756 627 €	700 000 €
	Certificat raccordement	602 €	28 208 €	
Produits exceptionnels	93 744 €	59 327 €	318 430 €	
TOTAL RECETTES	7 353 875 €	9 693 147 €	11 082 741 €	

EPARGNE DE GESTION	5 645 984 €	7 290 929 €	7 963 934 €
--------------------	-------------	-------------	--------------------

		2021	2022	2023
I N V E S T I S S E M E N T	Dépenses d'équipement	7 281 142 €	7 929 405 €	9 170 382 €
	Subvention	97 661 €	12 357 €	72 612 €
	Remboursement capital	7 400 233 €	10 724 622 €	5 701 498 €
	TOTAL DEPENSES	14 779 036 €	18 666 384 €	14 944 492 €
	RAR	856 €	120 722 €	42 392 €
	Emprunts	5 069 355 €		
	FCTVA	1 496 594 €	1 057 197 €	1 274 209 €
	Subvention	1 436 717 €	790 548 €	42 786 €
	Affectation résultat	1 692 757 €	10 050 888 €	13 071 460 €
	Récupération avances		41 420 €	
TOTAL RECETTES	9 695 423 €	11 940 053 €	14 388 455 €	
RAR	2 087 339 €	4 358 627 €	11 628 877 €	

BUDGET ANNEXE THEATRE VICTOR HUGO

THEATRE VICTOR HUGO DE BAGNEUX

- Des dépenses en hausse de +7,1% en raison du contexte inflationniste malgré la fermeture suite aux grèves qui a permis de limiter l'impact
- Des frais de personnel en hausse de +2,6% en raison de la revalorisation du point d'indice
- Une subvention d'équilibre versée en totalité (engagement pris au moment du budget primitif)

		2022	2023
F O N C T .	Charges générales	598 647 €	656 739 €
	Charges de personnel	445 161 €	456 532 €
	Charges exceptionnelles		
	Autres charges de gestion courante	1 473 €	6 188 €
	TOTAL DEPENSES	1 045 281 €	1 119 459 €
	Produit de service	103 028 €	81 218 €
	Dotations subventions	14 000 €	32 000 €
	Subvention d'équilibre	958 662 €	1 127 408 €
	Produits exceptionnels	8 075 €	569 €
	Atténuation de charges	3 948 €	6 148 €
	TOTAL RECETTES	1 087 714 €	1 247 343 €
I N V	Dépenses d'équipement	89 163 €	87 358 €
	Recettes	46 730 €	304 613 €

BUDGET ANNEXE ZAC JEAN ZAY

- Participations des promoteurs à la ZAC : 1,3 M€.
- Reversement au titre de la participation des promoteurs pour les équipements construits en maîtrise d'ouvrage directe : 797 k€
- Des charges à caractère générale pour 638 k€ en lien avec l'opération de viabilisation du foncier (mandat SPL VSA)

		2023
Fonct.	Dépenses : charges exceptionnelles	796 666 €
	Dépenses : charges à caractère général	638 147 €
	Recettes : autres produits de gestion courante	98 500 €
	Recettes : participations	1 336 313 €
Inv.	Dépenses : travaux, études	0 €
	Recettes (trop versés)	0 €